



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale

Bureau Doyens des IA-IPR

Affaire suivie par :
Rachel LE LAMER-PAVARD, Doyenne des IA-IPR
Ludovic GOREAU, Vice-Doyen des IA-IPR
Maud CHAREYRON, Vice-Doyenne des IA-IPR
Courriel : ce.ipria@ac-versailles.fr

Versailles, le 16 septembre 2024

Les IA-IPR de l'académie de Versailles

L' IA-IPR de Biotechnologies-génie biologique

Géraldine CARAYOL
Courriel : geraldine.carayol@ac-versailles.fr

À

Mesdames et Messieurs les professeures et professeurs,
les conseillères et conseillers principaux d'éducation

Rectorat de Versailles
3, boulevard de Lesseps
78017 VERSAILLES

Les Jeux olympiques et paralympiques qui s'achèvent nous ont collectivement confortés dans un double engagement : engagement en faveur de l'inclusion et de l'acceptation de toutes les différences qui nous enrichissent ; engagement pour la culture dans sa diversité, sa créativité et sa dimension émancipatrice. La joie partagée de ces jeux, nous avons tous et toutes à cœur de la conserver et de la faire vivre au sein de l'école, où se nouent tout autant goût de l'effort et émerveillement de la réussite. Cet épisode heureux nous invite à poursuivre notre action pour reconnaître la singularité des parcours individuels, construire ensemble une collectivité soutenant, promouvoir la fonction positive de l'erreur et du tâtonnement dans les apprentissages.

Un engagement en faveur du bien-être et de la cohésion en établissement

Notre école continue de viser l'union de la réussite et du bien-être, une réussite pensée comme indissociable du plaisir d'apprendre et de la capacité à s'épanouir.

Une école républicaine

La devise républicaine au fronton de l'École donne tout son élan à ses actions pédagogiques et éducatrices, bénéficiant pleinement du concours de la laïcité, principe de respect, protectrice des élèves face aux interventions extérieures et vectrice de leur émancipation pour trouver leur place dans la société.

Dans ce contexte, alors que les réseaux sociaux peuvent intensifier la propagation des préjugés et des stéréotypes, notre École s'efforce de lutter contre toutes les discriminations, de promouvoir l'empathie et de partager la culture pour agir au quotidien contre toutes les formes de haines. Un [vademecum](#) intitulé *Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine*, mis à jour en juin 2024, est disponible sur Eduscol.

En cette rentrée, l'éducation à la citoyenneté est par ailleurs renforcée. De [nouveaux programmes d'enseignement moral et civique](#) sont progressivement mis en œuvre. Ils s'articulent aux projets qui seront menés dans les établissements pour développer les compétences civiques et citoyennes. Ils contribuent à l'ensemble des éducations transversales et participent ainsi au développement de l'engagement de tous les élèves.



Une école universelle

La démarche globale de l'École promotrice de la santé et du bien-être, impulsée à l'échelle nationale depuis 2020, vise à promouvoir ces facteurs déterminants de la réussite scolaire, au plan physique, psychique et social. Un label [EduSanté](#) permet ainsi de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en matière de promotion de la santé. Dans le cadre du suivi de la santé des élèves, depuis la rentrée 2023, les élèves de 5^e, filles et garçons, volontaires peuvent se faire vacciner contre les infections à papillomavirus humains (HPV). Tout personnel souhaitant s'informer et s'engager sur ces questions liées à l'EPSa peut consulter le [vademecum](#) national ainsi qu'une page académique dédiée sur [Ariane](#).

Pour améliorer le climat scolaire et le cadre d'apprentissage des élèves, une [pause numérique](#) est expérimentée en cette rentrée scolaire. Elle concerne cinq collèges de notre académie et au total 2800 élèves.

Une école inclusive, une école pour toutes et tous

L'académie de Versailles s'attache à mettre en œuvre une politique de réussite de tous les élèves et déploie pour ce faire des solutions diversifiées, telles que la délivrance d'attestations de compétences professionnelles ou l'ouverture de huit nouveaux dispositifs Ulis dans le premier degré et dix dans le second degré. En cette rentrée, un numéro INE (identifiant national élève) est mis en place pour tous les élèves scolarisés dans les établissements du secteur médicosocial afin de permettre un meilleur suivi de leur scolarité et l'usage du livret de parcours inclusif (LPI) se généralise dans les écoles et établissements scolaires.

Une école solidaire

Le respect de chacun et de chacune est essentiel pour permettre à tous les élèves de s'épanouir à l'école, et à tous les personnels d'accomplir sereinement leurs missions.

Dans ce cadre, le [déploiement du programme pHARe](#) soutient l'engagement remarquable de tous les personnels dans la lutte contre le harcèlement.

L'accompagnement des personnels est au cœur des missions des inspecteurs et des inspectrices, dans tous les moments de la carrière des professeurs et professeures, des conseillères et conseillers principaux d'éducation. Plusieurs ressources sont à votre disposition sur Ariane pour mieux connaître les [différents acteurs et actrices de la prévention](#) et le cadre ainsi que les démarches de la [protection fonctionnelle](#).

Une école émancipatrice

Le Plan académique IL-ELLE-ON, pour une éducation à l'égalité entre les élèves et pour la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dont les LGBTQphobies, est plus que jamais d'actualité. Ces questions concernent en effet tous nos établissements, tant dans les actions menées que dans nos gestes professionnels, nos pratiques dans les champs disciplinaires, les choix d'orientation de nos élèves et les enjeux de vie scolaire. Pour vous accompagner, un pôle de formatrices et de formateurs académiques est à votre écoute et prêt à intervenir au besoin.

L'école doit permettre aux futurs adultes de réussir dans des trajectoires de vie, personnelles et professionnelles, qui ne seront pas toujours linéaires. En cette rentrée scolaire, divers dispositifs d'accompagnement à l'orientation sont pérennisés, notamment [la découverte des métiers](#), le [stage de seconde](#) obligatoire et le [parcours de consolidation en BTS](#).

L'Éducation Artistique et Culturelle s'inscrit au cœur des apprentissages et s'appuie sur la mobilisation et la qualification des réseaux dédiés, notamment par le biais de la formation des enseignants; elle repose également sur la conception de projets pédagogiques innovants et renforcés par des partenariats artistiques et culturels ambitieux au sein des enseignements artistiques, des Projets ACTE, des programmes d'excellence. L'ensemble des orientations et des modalités de mise en œuvre figure dans le [document de référence EAC 24-25](#).



Un engagement au service des apprentissages des élèves

Nous partageons l'ambition d'attentes élevées mais réalistes à l'endroit de tous nos élèves, des attentes adaptées à leurs capacités qui les aident à développer leur sentiment de compétence.

Les groupes de besoins au collège

En cette rentrée scolaire, la mise en place des groupes de besoins se caractérise par la souplesse et le pragmatisme. À l'écoute de vos besoins et de la complexité de vos contextes, les inspecteurs et les inspectrices vous accompagnent dans la continuité de l'année écoulée. Nous sommes à vos côtés pour soutenir votre travail en équipe, notamment autour de la caractérisation des besoins des élèves, de la définition des groupes et de leur flexibilité, de la mise en œuvre de la différenciation et des pratiques d'évaluation, de l'évolution des conseils de classe et de la fonction de professeur principal, ou encore de l'explicitation des démarches et des dispositifs adoptés auprès des élèves et des familles. Toutes les disciplines ont vocation à éclairer ces enjeux majeurs dans le parcours de réussite des élèves et à y contribuer.

Les évaluations des acquis des élèves et leur exploitation

À l'appui et en complément des pratiques d'évaluation des professeurs, les tests de positionnement et les évaluations nationales enrichissent l'analyse des acquis des élèves et participent de la définition des stratégies d'accompagnement des élèves en fonction de leurs besoins. Les inspecteurs et inspectrices vous accompagnent en établissement dans l'exploitation de ces données et des résultats aux examens, qui peuvent contribuer à nourrir votre stratégie collective en réponse aux problématiques et aux dynamiques spécifiques de votre établissement. Des [études et statistiques des résultats aux examens](#) dans notre académie sont réalisées par la DAPEP et accessibles sur Ariane.

Renforcer ses stratégies d'enseignement

La stratégie d'[enseignement explicite](#) articulée autour de [phases caractéristiques](#), est peu utilisée alors que la recherche montre son efficacité : élévation de la moyenne, réduction des écarts et diminution de la corrélation avec l'origine sociale de chaque élève.

Cette stratégie d'enseignement qui sécurise des apprentissages ciblés, vient bien entendu en complément d'autres approches et enrichit la mallette pédagogique de l'enseignant : l'[usage du numérique éducatif](#) peut, par exemple, s'inscrire dans la démarche.

Afin d'aider les équipes à la mettre en œuvre, un groupe de travail académique interdisciplinaire produit des ressources et réalise un accompagnement en proximité.

Opportunités et enjeux du numérique

Les manuels scolaires numériques libres, produits dans le cadre d'un partenariat entre les académies franciliennes et la région Île-de-France, sont accessibles depuis [l'ENT des lycées](#) ou en version publique [sur le site de la Région académique](#).

Nous vous invitons à découvrir le site <https://ia.ac-versailles.fr> dédié aux enjeux pédagogiques de l'intelligence artificielle (IA). Il actualise régulièrement les ressources sur ce champ récent et mouvant et indique des formations pour à la fois questionner et intégrer l'IA à vos pratiques, quelle que soit votre discipline.

La culture comme découverte et pratique

La découverte des textes théâtraux et le renforcement de la pratique théâtrale, l'enseignement de l'histoire des arts contribuent à la construction et à l'appropriation d'une culture à la fois fondatrice et ouverte, forte de repères et attentive aux questions des élèves. Ils favorisent la mise en œuvre au collège de projets et d'initiatives pédagogiques permettant de cultiver le recul et l'esprit critique dans la formation aux images et de donner toute leur place à l'émotion esthétique, au corps et à la créativité dans les apprentissages des élèves.



Un engagement en faveur du développement et de la reconnaissance des compétences professionnelles

L'inspection souhaite vous accompagner dans le déploiement de toutes vos compétences et la construction de votre parcours : nous mesurons combien cela contribue à la qualité des gestes professionnels du quotidien et à l'efficacité de notre système éducatif au service de tous les élèves.

La formation continue, un levier essentiel du développement professionnel

L'école académique de la formation continue vous propose une offre de formation qui vous accompagne à chaque étape de votre carrière, consultable sur le [portail EAFC](#). Les efforts ont porté à la rentrée 2024 sur l'anticipation des dates et lieux des formations proposées, sur leur hybridation, ainsi que sur un renforcement du lien avec les situations de travail.

Valider et certifier ses compétences pour évoluer

Nous vous encourageons notamment à vous saisir des offres donnant accès aux concours internes ou à des certifications telles que le [CAFFA](#), les [certifications complémentaires](#) DNL, Arts, FLS, le CAPPEI, etc. Toutes constituent une reconnaissance de vos compétences particulières et un argument à faire valoir dans la perspective d'une évolution de carrière. Enfin, nous rappelons aux professeurs et CPE titulaires les opportunités d'accompagnement qui s'offrent à elles et eux pour l'accès aux fonctions de cadres, et aux non titulaires qui le souhaitent pour l'intégration dans les différents corps de fonctionnaires.

Le développement de réseaux professionnels de proximité

Nous remercions tous ceux et toutes celles d'entre vous qui s'engagent en tant que tuteurs et tutrices pour accompagner les personnels stagiaires ou contractuels à leur entrée dans le métier. Les conditions d'accueil de nos collègues sont en effet un élément essentiel de leur satisfaction et de leur épanouissement au travail. Les échanges réguliers entre vous permettent également d'asseoir et d'enrichir les compétences professionnelles déjà présentes.

Nous exprimons également toute notre reconnaissance aux collègues engagés dans le mentorat à l'endroit des néo-titulaires, ainsi qu'aux formateurs et formatrices académiques qui jouent un rôle essentiel pour actualiser, dynamiser, aiguillonner les approches didactiques et pédagogiques et les gestes professionnels.

Nous saluons toutes les dynamiques de coopération et de collaboration professionnelle que vous engagez sur les territoires, telles que les [LaboMaths](#), et souhaitons développer plus avant avec vous les lieux d'échanges de pratiques et de réflexion éducative, disciplinaire et didactique, les espaces de formation partagée et de production de ressources, comme d'expérimentation. La vitalité et l'efficacité de nos pratiques tiennent aussi à la cohésion, à la richesse et au soutien de ces réseaux professionnels de proximité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, de vivre une année de partage, riche en expériences et en réussites.

Les IA-IPR de l'académie de Versailles



IA-IPR de Biotechnologies-génie biologique

Géraldine CARAYOL

Courriel : geraldine.carayol@ac-versailles.fr

Rectorat de Versailles

3, boulevard de Lesseps

78017 VERSAILLES

Versailles, le 30 septembre 2024

À

Mesdames et Messieurs les professeures et professeurs
de Biotechnologies-génie biologique,

Chères et chers collègues,

Je me réjouis de vous retrouver pour une année que j'espère jalonnée de découvertes et d'échanges professionnels enrichissants. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux enseignants et enseignantes, et félicite les lauréats aux concours de recrutement à qui je souhaite une excellente entrée dans le métier. En préambule, je tiens à vous remercier pour vos témoignages de soutien lors de l'année écoulée.

Christelle Marchand et Isabelle Bouvier se sont emparées des missions que je n'étais pas en mesure d'assurer, notamment le pilotage des examens et les missions d'inspection, je les en remercie de tout cœur. Cette année encore, elles assureront de nombreuses missions à mes côtés, dont l'accompagnement des tuteurs et tutrices (Christelle Marchand) et les rendez-vous de carrière (Isabelle Bouvier). Elles seront accompagnées de France Toursel, coordonnatrice pour la formation continue et Aude Cannet, Interlocutrice académique pour le numérique.

L'année précédente s'est concrétisée par un projet remarquable fédérant plusieurs établissements ([challenge biotech & JO](#)¹ notamment) et des partages de pratiques autour des [compétences à s'orienter](#)² dans le cadre d'un [projet de classe de médiation scientifique](#)³, à l'occasion des [portes ouvertes](#)⁴ ou [d'activité contextualisée sur les biomédicaments](#)⁵ dont vous savez combien ils représentent un enjeu stratégique dans le plan France 2030. Cette thématique fait d'ailleurs l'objet du sujet de [Concours Général](#) conçu par l'équipe du lycée Marie Curie pour la session 2024. Pour l'année à venir, une équipe TraAM⁶ produira des ressources sur l'intelligence artificielle, issues des réflexions du groupe GEP-biotechnologies⁷. Je vous invite à vous emparer de ces outils et remercie l'ensemble des collègues qui y ont contribué. J'en profite également pour vous rappeler que vous pouvez partager vos projets et innovations en contribuant à [la newsletter disciplinaire](#)⁸.

Le plan de formation⁹ présente, cette année encore, une offre remarquable parmi laquelle des formations conçues par des collègues participant aux groupes de travail ludopédagogie¹⁰, intelligence artificielle¹¹ et visites d'entreprise¹². [Plusieurs parcours](#) vous sont proposés qui répondront, je l'espère, à vos souhaits de développement professionnel.

¹ **Pilotage** : Isabelle Bouvier et Christelle Marchand

² **Pilotage** : Marie Jidenko

³ Bertrand Bryche, Sabah Kelai

⁴ Marie Jidenko

⁵ Alix Delaguillaumie, Christelle Marchand

⁶ Travaux académiques mutualisés, **Pilotage** : Emeline Gallo

⁷ **Pilotage** : Aude Cannet

⁸ **Pilotage** : Anthony Autissier, Aude Cannet, Isabelle Bouvier

⁹ **Pilotage** : France Toursel

¹⁰ **Pilotage** : Isabelle Bouvier

¹¹ **Pilotage** : Aude Cannet

¹² **Pilotage** : Ines Machghoul



L'année 24-25 est marquée par la [rénovation](#) du *BTS biotechnologie en recherche et en production* et du *BTS bioanalyses en laboratoire de contrôle*. Avec Gaëlle Richard et Sabah Kelai pour le BTS bioALC et d'Isabelle Bouvier pour le BTS BiotechRP, ainsi que le GT école-entreprise¹², je vous accompagnerai pour cette mise en œuvre, en collaboration avec Sabine Orsoni et Delphine Quantin, IA-IPR de BGB à Paris et Créteil.

Je clôture ce propos en vous remerciant pour l'accompagnement remarquable de vos élèves, étudiantes et étudiants pour lesquels les résultats à l'examen sont très bons cette année :

- 93,3 % de réussite en STL-biotechnologies (+6 points)
- 89% en ST2S
- 95,7 % en BTS Bioanalyses et contrôle (+6 points)
- 84,7 % en BTS Analyses de biologie médicale (+ 2 points)
- 85,7 % en BTS biotechnologies (+ 8 points)
- 91 % en DTS IMRT
- 80 % en BTS diététique

Dans un contexte où de nombreuses formations d'apprentissage hors contrat ouvrent en Ile de France et offrent des places sur Parcoursup en BTS ABM ou BTS diététique, votre appartenance à un réseau d'enseignants, dont plusieurs interviennent dans des formations du supérieur, vous permettront d'apporter de précieux conseils aux élèves pour les aider à choisir un établissement de formation leur permettant une poursuite d'études profitable.

Votre pratique professionnelle, qui se traduit par la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée dans le cadre d'activités technologiques faisant découvrir aux élèves, aux étudiants et étudiantes des domaines et des catégories professionnelles dans lesquels ils peuvent se projeter, s'inscrivent dans les leviers énoncés dans la [circulaire de rentrée](#), dont la priorité est de « ne laisser aucun élève au bord du chemin ». Votre engagement pour la réussite et l'épanouissement des élèves, étudiants et étudiantes est une richesse pour l'académie et la discipline.

Je vous souhaite une très belle année scolaire 2024-2025, pleine de satisfactions dans vos missions, et vous assure de ma considération la meilleure

Géraldine Carayol